

Arras, le 10 février 2020

Passage de la tempête Ciara : premier bilan dans le département du Pas-de-Calais

La perturbation météorologique « Ciara », traversant le département du Pas-de-Calais depuis dimanche après-midi, a eu un impact limité sur le département avec cependant quelques conséquences sur la circulation et l'alimentation en électricité.

Selon Météo-France, une diminution de la violence des vents est annoncée dans les heures qui viennent avec une possible reprise en début de soirée dans le Pas-de-Calais. Le département passe en Vigilance jaune « vents violents, pluies, inondations et orages » ce lundi 10 février 2020 mais reste en Vigilance orange « vagues-submersion » jusqu'aujourd'hui 15 heures. Le phénomène reste dangereux et le respect des consignes de sécurité est de rigueur.

Interventions des forces de sécurité intérieure

A 11h00, les équipes du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont enregistré **557 interventions** (essentiellement des chutes de fils électriques, chutes d'arbres, de tuiles ou de cheminées). Le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) a reçu **2 759 appels** depuis dimanche 9 février 2020, 07h00.

Les services de police ont assisté les pompiers à **48** reprises. Ce chiffre s'élève à **88** pour la gendarmerie.

Axes routiers impactés

Quelques chutes d'arbres ont été constatées mais aucun incident notable n'est à signaler.

Les viaducs de l'A16 (viaduc de Quehen, viaduc d'Echinghen et viaduc d'Herquelingue) ont été à nouveau ouverts aux véhicules légers aux environs de 7h00 dans les deux sens. La vitesse reste néanmoins limitée à 70km/h et la circulation est réduite à une seule voie dans chaque sens, pour une durée indéterminée, en raison de rafales de vent supérieures à 90km/h.

Perturbations sur le réseau Enedis

12 000 clients sont impactés dans le département principalement à Fruges, Lillers et dans l'Artois. Les interventions sont en cours mais rendues difficiles en raison des rafales de vent.

Situation à Calais

Les rotations des ferries reprennent au port de Calais (3/5). Concernant le tunnel, 30 minutes de retard et 2 heures d'attente pour les poids lourds sont constatées.

Perturbations sur le réseau ferroviaire

Le trafic est perturbé sur le réseau TER Hauts-de-France depuis hier, 20h00. Il reprend progressivement dans la journée.

Rappel des conseils de comportement à adopter à proximité du littoral

Habitants du bord de mer :

- fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;
- protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues. ;
- surveillez la montée des eaux.

Plaisanciers et professionnels de la mer :

- ne prenez pas la mer. Si vous devez sortir, portez vos équipements de sécurité (gilets,...) ;
- ne pratiquez pas de sport nautique. ;
- avant l'épisode météorologique, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas ;
- soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise) ;
- éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Soyez attentifs et restez informés sur l'évolution de la situation météorologique sur : <http://vigilance.meteofrance.com>